

Etat définitif

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	1 146 990		1 146 990	100,00	1 095 947	100,00	51 043		4,66	
Chiffres d'Affaires Nets	1 146 990		1 146 990	100,00	1 095 947	100,00	51 043		4,66	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation			19 500	1,70	10 867	0,99	8 633		79,44	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			6 499	0,57	-35	0,00	6 534		N/S	
Autres produits			833	0,07	41	0,00	792		N/S	
Total des produits d'exploitation (I)			1 173 822	102,34	1 106 819	100,99	67 003		6,05	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			563 378	49,12	554 378	50,58	9 000		1,62	
Impôts, taxes et versements assimilés			8 559	0,75	7 912	0,72	647		8,18	
Salaires et traitements			405 581	35,36	356 581	32,54	49 000		13,74	
Charges sociales			98 298	8,57	89 753	8,19	8 545		9,52	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			47 047	4,10	43 769	3,99	3 278		7,49	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant					5 775	0,53	-5 775		-100,00	
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			4 255	0,37	5 015	0,46	-760		-15,14	
Total des charges d'exploitation (II)			1 127 117	98,27	1 063 183	97,01	63 934		6,01	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			46 704	4,07	43 635	3,98	3 069		7,03	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés			3 298	0,29	379	0,03	2 919		770,18	
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)			3 298	0,29	379	0,03	2 919		770,18	
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			1 854	0,16	2 047	0,19	-193		-9,42	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			1 854	0,16	2 047	0,19	-193		-9,42	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 444	0,13	-1 669	-0,14	3 113		186,52	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			48 148	4,20	41 967	3,83	6 181		14,73	

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 23/01/2024

Etat définitif

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 202	0,10			1 202	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 447	0,74			8 447	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	9 648	0,84			9 648	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	39	0,00	58	0,01	-19	-32,75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	39	0,00	58	0,01	-19	-32,75
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 609	0,84	-58	-0,00	9 667	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	10 253	0,89	6 286	0,57	3 967	63,11
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 186 768	103,47	1 107 197	101,03	79 571	7,19
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 139 264	99,33	1 071 574	97,78	67 690	6,32
RÉSULTAT NET	47 504	4,14	35 623	3,25	11 881	33,35
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Conclure l'opération à l'égal,



le 10/1/2024.

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

Edité le 23/01/2024

Etat définitif

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 90 000)	90 000	13.95	90 000	14.27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	9 000	1.39	9 000	1.43
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	31 819	4.93	26 196	4.15
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	47 504	7.36	35 623	5.65
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	178 323	27.63	160 819	25.50
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	110 162	17.07	140 906	22.34
. Découverts, concours bancaires	205	0.03	241	0.04
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	1 776	0.28	1 116	0.18
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	94 790	14.69	87 186	13.82
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	214 304	33.21	199 782	31.68
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	12 719	1.97	10 839	1.72
. Organismes sociaux	17 462	2.71	16 634	2.64
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 965	0.61	566	0.09
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 200	1.58	9 525	1.51
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	645	0.10	1 120	0.18
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	774	0.12	1 920	0.30
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	467 002	72.37	469 835	74.50
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	645 325	100.00	630 654	100.00

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	19 453	18 216	1 238	0,19	2 870	0,46
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
 Terrains						
Constructions	129 967	51 881	78 086	12,10	88 494	14,03
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	295 818	128 372	167 446	25,95	152 867	24,24
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
 Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	12 000		12 000	1,86	12 000	1,90
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	457 238	198 469	258 769	40,10	256 231	40,63
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
 Avances & acomptes versés sur commandes	15 000		15 000	2,32		
Clients et comptes rattachés	50 821	2 175	48 646	7,54	64 122	10,17
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	129		129	0,02	49	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux					532	0,08
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	43 066		43 066	6,67	35 795	5,68
. Autres	41 112		41 112	6,37	38 066	6,04
Capital souscrit et appelé, non versé						
 Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	224 994		224 994	34,87	223 129	35,38
Charges constatées d'avance	13 609		13 609	2,11	12 730	2,02
TOTAL (II)	388 731	2 175	386 556	59,90	374 424	59,37
 Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	845 969	200 644	645 325	100,00	630 654	100,00

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 645 325,23 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 47 504,48 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 24/01/2024 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Conclure G. P. à P. P. P.

24/01/2024.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 457 238 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	19 453			19 453
Immobilisations corporelles	376 200	49 585		425 785
Immobilisations financières	12 000			12 000
TOTAL	407 653	49 585		457 238

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 198 469 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	16 584	1 632		18 216
Immobilisations corporelles	134 839	45 415		180 254
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	151 422	47 047		198 469

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	19 453	18 216	1 238	de 1 à 5 ans
Construction sur sol d'autrui	35 266	11 755	23 510	15 ans
Installation sur sol d'autrui	94 702	40 126	54 575	de 10 à 15 ans
Instal./agenc.divers	154 852	45 650	109 202	de 3 à 15 ans
Materiel de transport	70 229	20 076	50 153	de 4 à 5 ans
Mat.bureau &informatique	54 847	46 756	8 091	de 2 à 7 ans
Mobilier	15 890	15 890	0	de 4 à 8 ans
TOTAL	445 238	198 469	246 769	

3.2 - Etat des créances = 148 737 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	148 737	148 737	
TOTAL	148 737	148 737	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Provisions pour dépréciation = 2 175 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	5 775		3 600		2 175
Comptes financiers					
Total	5 775		3 600		2 175

3.4 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 462 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	1 462
TOTAL	1 462

3.5 - Charges constatées d'avance = 13 609 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 90 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	120	750,00	90 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	120	750,00	90 000

4.2 - Etat des dettes = 372 212 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	110 367	30 523	79 046	798
Dettes financières diverses	1 776	1 776		
Fournisseurs	214 304	214 304		
Dettes fiscales & sociales	44 991	44 991		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	774	774		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	372 212	292 368	79 046	798

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 204 898 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	205
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	188 105
Dettes fiscales & sociales	16 587
Autres dettes	
TOTAL	204 898

Etat définitif

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 146 990 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 146 990	100,00 %
TOTAL	1 146 990	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 462 E

Produits à recevoir	Montant
Disponibilités :	1 462
Ic courus a recevoir(51870000000)	1 462
TOTAL	1 462

8.2 - Charges constatées d'avance = 13 609 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateees d'avance(48600000000)	13 609
TOTAL	13 609

8.3 - Charges à payer = 204 898 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	205
Banque - ic(51860000000)	205
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	188 105
Frs non parvenus(40810000000)	188 105
Dettes fiscales et sociales :	16 587
Pers conges a payer(42820000000)	11 219
Personnel charges a payer(42860000000)	1 500
Org.soc. conges a payer(43820000000)	3 340
Autres charges a payer(44860000000)	528
TOTAL	204 898

Etat définitif

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	90 000	90 000	90 000	90 000	12 000
b) Nombre d'actions émises	120	120	120	120	
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 146 990	1 095 947	949 018	814 054	799 889
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	101 204	90 929	62 508	47 753	68 333
c) Impôt sur les bénéfices	10 253	6 286	5 718	3 680	6 751
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	90 951	84 643	56 790	44 073	61 582
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	47 504	35 623	32 403	20 852	34 369
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	758	705	473	367	
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	396	297	270	174	
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	405 581	356 581	320 348	271 007	252 211
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	98 298	89 753	68 067	55 243	46 039

Observations complémentaires

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

OLLIVIER & ASSOCIES

S.A.R.L. au capital de 90 000,00 Euros
Siège social : 189 Avenue André Maurois

76360 BARENTIN
R.C.S : 504758731

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE **ORDINAIRE ANNUELLE DU 23/01/2024**

Le 23/01/2024,
à 11,

Monsieur Romain PERDREAU, détenant 40 parts sociales,
Société RPH, représentée par PERDREAU ROMAIN, détenant 20 parts sociales,
Monsieur Alexandre VEDIE, détenant 60 parts sociales,

associés de la société **OLLIVIER & ASSOCIES**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur Alexandre VEDIE, préside la séance en qualité d' associé possesseur de 60 actions.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023,
- Quitus à la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023, et affectation des résultats,
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,

- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al. 2).

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 lesquels font apparaître **un bénéfice de 47 504,48** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2023** faisant ressortir **un bénéfice de 47 504,48** Euros. L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **47 504,48** Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 2 504,48 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 45 000,00 Euros répartis de la manière suivante :

<i>Dates de clôture</i>	<i>Revenus éligibles à l'abattement de 40%</i>		<i>Revenus non éligibles à l'abattement</i>
	<i>Dividendes</i>	<i>Autres revenus distribués</i>	
31/12/2023	37 500		7500

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 375,00 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligibles à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2022	25000		5000
31/12/2021	14000		4000
31/12/2020	5250		1500

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les rémunérations des gérants :

- Romain PERDREAU : 47 000€
- Alexandre VEDIE : 60 600€
-

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

